CENTRE JOSEPH DAQUIN

Impasse Henri Becquerel
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX

ACCÈS BUS
Arrêts : Europe ou Jean Monnet

Etablissement Public de Santé Mentale 74

APPARTEMENTS ASSOCIATIFS

À ANNEMASSE

DÉPOSER UN DOSSIER

- En parler avec votre **psychiatre traitant**.
- Votre psychiatre devra envoyer **un dossier de candidature** comprenant votre **courrier de motivation** au médecin responsable des appartements associatifs.
- **L'équipe soignante** référente des appartements associatifs du Centre Joseph Daquin **étudiera tous les dossiers de candidature** et vous apportera une réponse.
- Si acceptation de la candidature, vous serez **reçu par l'équipe pour confirmer la pertinence du projet**, un contrat de soins sera établi, un entretien avec la famille sera réalisé avec votre accord.

BON À SAVOIR

Pour **plus d'informations** concernant cette offre de soins, l'équipe soignante est à votre disposition pour de plus amples informations.

Après étude de votre dossier de candidature, une **visite des appartements** sera possible si vous le souhaitez.

ADRESSE

Centre Joseph Daquin
Impasse Henri Becquerel
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX

CONTACT

Ouverture du secrétariat médical
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

Dossier de candidature à retirer auprès du secrétariat

04.50.04.61.80

2 APPARTEMENTS ASSOCIATIFS :

- **1 appartement hommes**
- **1 appartement femmes**

À ANNEMASSE

CRITÈRES D'ADMISSION

- Être stabilisé sur le plan clinique
- Être suivi par un psychiatre de l'EPSM 74 (Établissement Public de Santé Mentale) de La Roche-sur-Foron
- Avoir un projet de soin qui fait suite au projet de l'appartement associatif
- Avoir un potentiel d'évolution, d'autonomisation et d'engagement dans un processus d'acquisition des habiletés sociales
- Avoir une autonomie financière (revenus suffisants pour le paiement des loyers et des besoins pour la vie quotidienne)
- Avoir des aptitudes à la vie collective
- Accepter un lien thérapeutique contractuel et le suivi psychiatrique par une équipe pluridisciplinaire du Centre Joseph Daquin

APPARTEMENTS ASSOCIATIFS

Chaque appartement dispose de **3 chambres privatives** et de **parties communes** (salle à manger, cuisine, salle de bain).

Le mobilier et les parties communes sont gérés et aménagés par l'EPSM 74, la chambre est meublée par le locataire.

Un loyer est à régler en début de chaque mois, et inclus dans le loyer, une assurance responsabilité civile est obligatoire.

LES MISSIONS

- Vous amener vers l'autonomie
- Restaurer le lien social
- Réinvestir votre rôle de citoyen
- Gérer la solitude
- Gérer la séparation d'avec des parents vieillissants
- Travailler avec les équipes soignantes un projet post-appartement

L'ÉQUIPE

Les appartements associatifs sont gérés par les **équipes du CMP** et de **l'Hôpital de Jour** composées de :
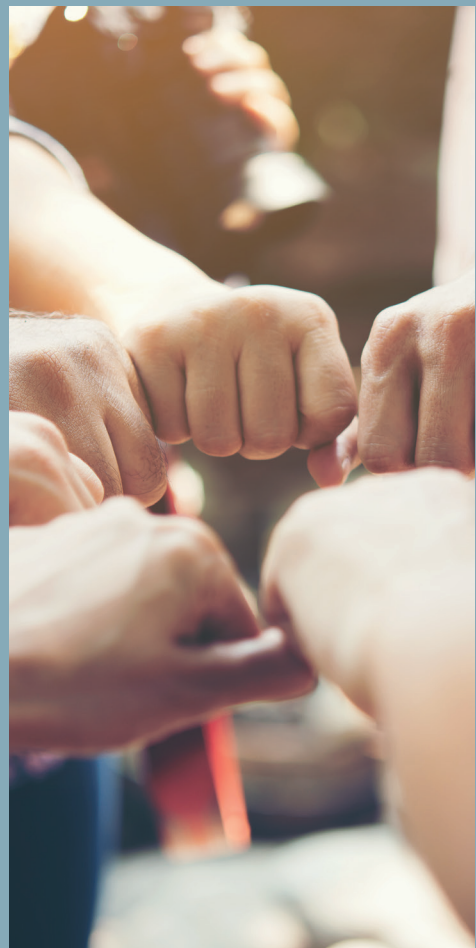
- PSYCHIATRE
- PSYCHOLOGUES
- CADRE DE SANTÉ
- INFIRMIER(E)S
- AIDE SOIGNANTE
- PSYCHOMOTRICIENNE
- ERGOTHÉRAPEUTE
- ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
- ASSISTANT(E) MÉDICO ADMINISTRATIVE